

Référence : C.4 – C.4.3 - 1– CCPF



Renforcement de la campagne de compostage sur l'ensemble du territoire du Pays de Fayence

Soutenir la mise en œuvre au niveau pertinent des solutions de prévention, de sensibilisation et d'information sur la bonne gestion des déchets

ACTEUR ET TERRITOIRE



Communauté de communes du Pays de Fayence

Maître d'Ouvrage :

Mas de Tassy

1849 RD 19 – CS 80106 83440 TOURRETTES



Anne GUY

Responsable Service Déchets

a.guy@cc-paysdefayence.fr

04 94 85 73 71

CONTEXTE

Les biodéchets représentent encore un tiers du contenu de la poubelle résiduelle des Français, c'est-à-dire un tiers des déchets qui ne sont pas triés par les ménages ; c'est un gisement non négligeable qu'il faut maintenant détourner de l'élimination en vue d'une économie circulaire de la matière organique. La loi prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets depuis le 1er janvier 2024.

Ainsi depuis 2010, la Communauté de communes du Pays de Fayence propose aux habitants de son territoire d'acquérir des composteurs individuels.

Depuis 2021, la communauté de communes propose également l'installation de sites de compostage collectif.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Proposer une solution de proximité pour la gestion des biodéchets aux habitants du territoire afin de détourner ces déchets des ordures ménagères

Objectifs quantitatifs

- ✓ Réduire de 20% les ordures ménagères enfouies
- ✓ Doter 60% des maisons individuelles de composteurs individuelles

Résultats quantitatifs

Résultats 2023

- ✓ Réduction de 11% des ordures ménagères collectées
- ✓ 5053 composteurs distribués soit 35% des foyers équipés
- ✓ 10 sites de compostage partagé

Objectifs qualitatifs

Sensibiliser les habitants aux bénéfices de la valorisation de leurs biodéchets et à la réutilisation de la matière organiques.

Permettre aux usagers de présenter moins souvent la poubelle d'ordures ménagères en enlevant la fraction fermentescible

MISE EN ŒUVRE

Description de l'action

La CCPF qui souhaite s'engager dans le tri à la source des biodéchets alimentaires, envisage d'accentuer le développement du compostage.

Depuis 2010, la CCPF propose à ses habitants possédant un jardin d'acquérir un composteur en bois d'un volume de 600 litres pour 15€. Des composteurs individuels sont distribués avec remise d'un guide du compostage et formation.

Pour les habitants résidents dans les cœurs de village ainsi que dans des copropriétés des composteurs collectifs sont proposés.



Planning

2015 – 2027 : Poursuivre la distribution et l'installation de composteurs

Moyens humains

Un guide-composteur pour la distribution des composteurs et la formation des usagers

Les agents d'accueil pour la prise de rendez-vous

Un régisseur pour l'encaissement de la participation financière

Moyens financiers

Composteur individuel de 400L = 62 € HT l'unité

Composteur collectif (pour un site = 1 composteur de 1000L pour les apports, 1 composteur de 1000L pour la maturation et 1 composteur de 500L pour le structurant) = 842 € HT

Bioseau = 239 € HT pour 100 bioseaux

Moyens techniques

Panneau d'information compostage pour le site de compostage collectif
= 169 € HT

Guide du compostage
Bioseau pour le compostage individuel et collectif
Formation au compostage
Logiciel de suivi des distributions de composteurs

Partenaires mobilisés

Région, Europe

RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

Facteurs de réussite

Prévoir une bonne communication

Pour les composteurs individuels :

- Suivi de l'utilisation réelle des composteurs individuels
- Suivi des usagers ayant fait l'acquisition d'un composteur

Pour les composteurs collectifs :

- Déterminer les points de compostage collectif qui seront acceptés par la population.

Difficultés rencontrées

Un des sites de compostage a dû être déplacé à la suite de plaintes d'usagers, pour finalement être retiré. Il devrait être remis en place après l'aménagement d'un nouveau lieu par la mairie.

Un autre site a brûlé en avril 2020. A ce jour il n'a pas été remis en place car il était trop sujet aux dépôts sauvages.

Recommandations

Prévoir une bonne communication